

Quelle que soit la profession concernée, à chaque fois que les syndicats de salariés alertent sur les suicides, une flopée d'expert-es intervient pour tenter de prouver que ces suicides n'ont rien à voir avec l'exercice professionnel et dédouaner les politiques imposées et leur incidences sur les conditions de travail et de management.

# Politiques assassines, jusqu'à quand ?



Il aurait été légitime de penser que notre ministère s'émeuve, s'inquiète, agisse, ou ne serait-ce que communique sur l'analyse et la mise en place de mesures concrètes pour y remédier, depuis longtemps.

Il aura fallu attendre que la problématique déborde sur les médias nationaux pour qu'enfin la Ministre s'exprime, via un communiqué le 1<sup>er</sup> septembre, de façon totalement inadaptée et sans se rendre compte de l'ampleur du problème.

***Le rouleau compresseur des mesures d'austérité, la généralisation des contrats précaires, le manque d'effectifs et de moyens, le tout accompagné par un management inhumain nous enfonce inexorablement dans la banalisation du fait de perdre sa vie à la gagner.***

**Les professions soignantes, comme celles du social au sens large, travaillent avec des publics en difficulté et/ou en souffrance.**

Ce sont des professions qui doivent en permanence se coltiner les destinées, la vie des personnes qui leur sont confiées. Leurs actions dépendent des moyens qu'elles pourront mettre en œuvre.



Au début des années 2000 la question du suicide chez les enseignants et les forces de l'ordre alimentait sporadiquement les chroniques.



Puis vint le tour de France Télécom où la politique de management a été clairement mise en cause, idem dans certaines usines et notamment chez Peugeot. Sont passés plus inaperçus les suicides dans le personnel de l'Office National des Forêts, sans parler du monde agricole ou ceux d'adolescent-es.

Aujourd'hui le monde des soignant-es est à son tour frappé, leur immense émotion débordant les réseaux sociaux contrastent avec le grand silence assourdissant de leur ministère de tutelle.

## Perdre sa vie au service de la santé et du bien-être des autres.

Le secteur sanitaire voit non seulement le nombre des suicides augmenter, mais aussi celui des morts prématurées : burn-out, cancers, accidents de la route, maladies cardio-vasculaires, troubles métaboliques, voire victimes d'agressions...

### Fédération nationale

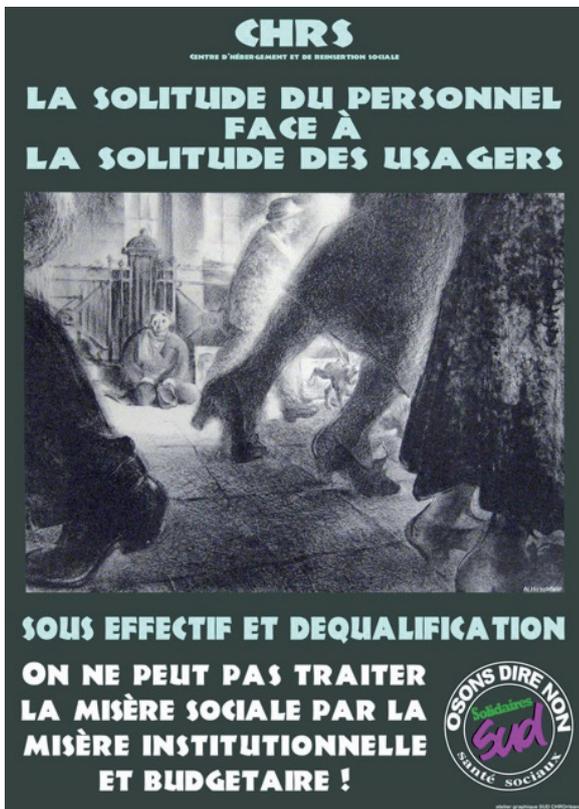
SUD Santé Sociaux  
Solidaires-Unitaires-Démocratiques

70, rue Philippe de Girard  
75018 PARIS

Tel : 01 40 33 85 00  
Fax : 01 43 49 28 67

www.sudsantesociaux.org  
contact@sudsantesociaux.org  
Tweet: sudsantesociaux

Paris, le 05/09/2016



A chaque diminution de moyens, **la charge morale et affective s'alourdit**, les professionnel-les sont minés- es par la conscience de ne pouvoir répondre à la demande, avec des conséquences douloureuses, voire dramatiques pour les usager-ères.

Cet état de fait à lui seul devrait inquiéter. Les seules réponses des pouvoirs publics sont des pare-feux médiatiques d'inspiration technocratique qui portent le nom de risques psychosociaux et ne servent qu'à dédouaner les politiques imposées.

**L'activité professionnelle est déshumanisée** à grands coup de protocoles, de transmissions ciblées, de bonnes pratiques, et pire insultée quand ceux-là même qui nous infligent cette situation nous méprisent avec des protocoles de « bienveillance ».

**Les professionnel-les s'enfoncent malgré eux dans un marasme moral où ils finissent par se noyer.**

Les politiques managériales sont là pour humilier les individus en leur renvoyant une image dépréciée d'eux-mêmes, les rendant fautifs des situations qu'ils et elles vivent.

La réponse ministérielle est de l'ordre du déni: les pouvoirs publics, les directions, cherchent inlassablement à démontrer que tel ou tel suicide, telle maladie professionnelle ou tel accident mortel ne sont pas en lien avec l'exercice professionnel et les conditions de travail.

**Jusqu'où peut-on dissocier** les rythmes de travail infernaux de la dégradation de la vie sociale et familiale?

**Jusqu'où peut-on dissocier** la fatigue accumulée des accidents de trajets ?

**Jusqu'où peut-on dissocier** l'apparition de pathologies mortelles ou invalidantes des rythmes de travail (travail posté, de nuit, 12h, usure professionnelle, suppression de RTT...)?

### L'Hôstérité tue !

Les effets des réformes des ministères qui se succèdent à la santé sont plus qu'alarmants.

La destruction par le gouvernement des services publics de la Santé et du Médico-Social, les difficultés d'accès aux soins, l'éloignement des services de santé, des services médico-sociaux, la fermeture hier des maternités de proximité et aujourd'hui des services d'urgence, le déremboursement des médicaments...

**Toutes ces mesures inquiètent la population et désespèrent les personnels.**

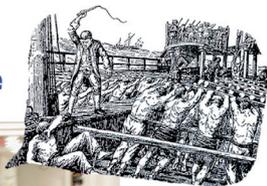
En 2015, l'espérance de vie a diminué dans notre pays, dans un même temps la mortalité périnatale a augmenté. **Le système de santé serait maintenant bien incapable de pouvoir répondre à une urgence sanitaire majeure, que cela soit localement ou nationalement.**

### SORTIR D'URGENCE DE L'HÔPITAL-ENTREPRISE



**HOSPITALITÉ, HUMANITÉ C'EST TROP DEMANDER ?**

**Non seulement il manque la mer,  
mais le boulot c'est trop souvent  
la galère et question gardes-chiourme  
on a ce qu'il faut !**



**Horaires  
Congés  
Salaires  
Effectifs  
Formations  
Qualifications**

**LE DROIT DES SALARIES EXISTE  
FAISONS LE RESPECTER**

Les directeurs d'hôpitaux, d'ARS..., fossoyeurs du système de santé et du social, ne voient même plus le sang qu'ils ont sur les mains, tant ils sont préoccupés après une première phase de destruction d'en entamer une deuxième via la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT) qui ne visent qu'à réduire encore plus les effectifs et l'accès aux soins pour la population.

La Fédération SUD Santé Sociaux n'a de cesse de dénoncer la brutalité de leur management par la peur poussant des soignants jusqu'au suicide. **Ces mots sont forts, mais ces mots sont justes.**

**Les personnels de la Santé et du Médico-Social sont en souffrance**, ils ont mal à leur éthique. Leurs outils de travail sont détruits. Ils n'ont plus les moyens de répondre à la demande légitime de la population !

**Les personnels de la Santé et du Médico-Social sont en souffrance** de par la diminution des effectifs et des moyens qui leur sont dévolus.

**Les personnels de la Santé et du Médico-Social sont en souffrance**, la précarité professionnelle gagne du terrain, les Contrats à Durée Déterminée deviennent un mode de gestion dans lequel les personnels sont réduits à n'être que des **variables d'ajustement**.



La Fédération SUD Santé Sociaux **exige** que le ministère des Affaires Sociales et de la Santé commande et publie une étude sur la morbidité des professions dont il a la charge.

La Fédération SUD Santé Sociaux **accuse** le ministère d'homicide par indifférence.

La Fédération SUD Santé Sociaux, par cet écrit, **dénie** au ministère la possibilité de prétendre à l'avenir, qu'il ne savait pas.

**On ne peut pas impunément détruire un système de santé public, solidaire et égalitaire et condamner les professionnel-les qui le font vivre à y laisser leur vie.**

**La Fédération SUD Santé Sociaux en appelle à la révolte des personnels.**

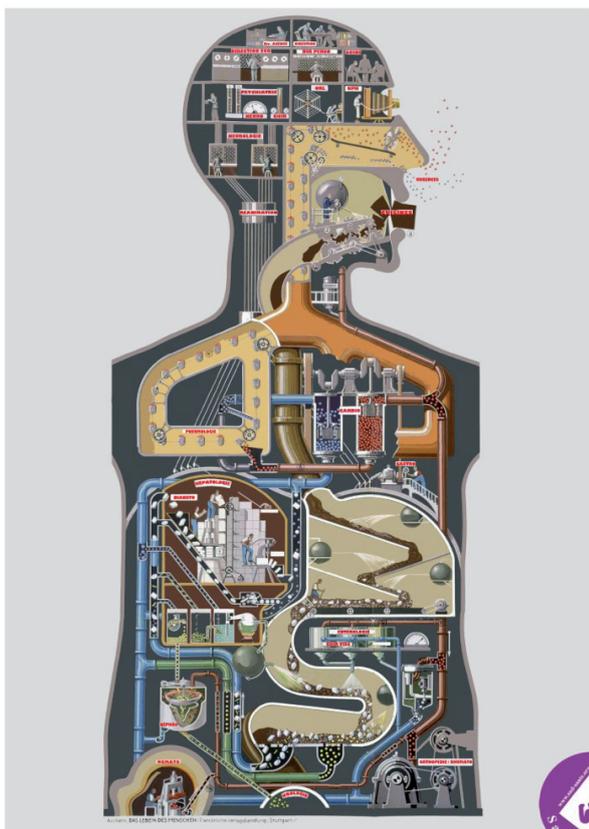
Si rapidement nous n'obtenons pas des moyens pour exercer dignement nos fonctions de soin, d'éducation, d'accompagnement, **la cohorte de décès ou de vies brisées n'en finira pas de croître.**

Si nous ne nous révoltons pas de façon puissante et coordonnée nous n'en finiront pas d'être en deuil de nos collègues en espérant, vainement, en rattrapper.

**Révoltons pour sauver notre peau tant qu'il en est encore temps, mais aussi parce notre activité est indispensable pour l'avenir des personnes dépendante de notre capacité à travailler au mieux.**



## L'INDUSTRIALISATION DES SOINS DESHUMANISE L'HÔPITAL ET DEGRADE LES CONDITIONS DE TRAVAIL



### Le Projet de Loi pour le Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) va bientôt être en discussion au parlement.

Il sera présenté en Conseil des Ministres le 15 octobre et sera mis en discussion jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre.

**C'est ce projet** qui détermine les moyens des secteurs sanitaires et médico-sociaux pour l'année à venir.

**C'est ce projet** qui va déterminer des moyens mis en œuvre qui ne feront qu'empirer la situation morbide que nous vivons, personnels et usager-es.

**C'est de ce projet** que sortiront les mesures qui amplifieront l'étendu des déserts médicaux et la détresse des soignant-es et de la population.

C'est pourquoi il est nécessaire que la contestation s'organise, et qu'elle soit massive pour **faire entendre à nos élu-es la responsabilité qu'ils et elles prendront en votant le PLFSS et en avalisant la politique d'Hôstèrité.**

Il sera trop tard après pour manifester, écharpe tricolore en bandoulière, contre la fermeture d'une maternité, d'un SMUR, d'un service d'urgence... ou discourir aux obsèques d'une ou d'un soignant-e sacrifié-e sur l'autel de l'austérité

Pour ne pas être complices de notre funeste destin, pour ne pas être complices des souffrances aggravées infligées aux personnes qui ont besoin de nos « bon soins », il n'est d'autre issue que la révolte.

***Nous devons nous révolter*** parce que nous ne voulons pas perdre notre vie à la gagner.

***Nous devons nous révolter*** parce que nous avons besoin d'urgence d'effectifs qualifiés supplémentaires pour remplir au mieux nos missions.

***Nous devons nous révolter*** parce que nous avons besoin de pouvoir bénéficier de repos garantis, de qualité, pour vivre et récupérer de notre activité.

***Nous devons nous révolter*** parce que nos missions sont utiles et contribuent au bien-être de la population.

***Nous devons nous révolter*** parce que ces missions nécessitent des moyens.

***Nous devons nous révolter*** pour assurer un statut public et une convention collective commune de haut niveau pour nos professions.

***Nous devons nous révolter*** parce que nous ne sommes pas entendu-es par les pouvoirs publics sur nos légitimes revendications.

***Nous devons exprimer notre colère tant qu'il est encore temps, il en va de notre dignité et de notre survie.***

**La Fédération SUD Santé Sociaux appelle à la construction d'une lutte unitaire, syndicats, collectifs d'usagers, professionnel-les et citoyennes dans le cadre des discussions du PLFSS 2017 pour mettre fin à ces politiques criminelles.**

